

Nom du participant :

.....

# Réglementation

Le concours se déroulera en individuel. La mesure se fera à l'aide de la toise fournie par l'organisation. Le concurrent devra faire une photo sur la toise et l'envoyer par sms au numéro fourni sur place pour validation.

Etant donné la configuration des berges, l'organisation conseille fortement aux participants de se munir d'une épuisette. Les dispositifs de type pince à poisson sont strictement interdits.

Toutes infractions au présent règlement feront l'objet d'une sanction allant de l'avertissement à la disqualification en passant par le retrait de points.

- La pêche aux leurres est autorisée. **La pêche aux appâts naturels est interdite.**  
Sanctions : 1 avertissement puis disqualification.
  
- L'utilisation du Fish grip, pinces à poissons est interdite. Sanctions : 1 avertissement puis disqualification.
  
- Tout poisson pris (hormis les espèces classées nuisibles) doit être relâché vivant et dans les meilleures conditions. Sanctions :
  - o Poisson blessé = pénalité du nombre de points équivalents à sa taille.
  - o Poisson mort = pénalité du nombre de points équivalents à sa taille + avertissement. Si le cas se représente disqualification de la manche en cours.
  
- Seuls les poissons ci-dessous seront comptabilisés :
  - o Brochet  $\geq 50$  cm
  - o Sandre  $\geq 50$  cm
  - o Black-bass  $\geq 30$  cm
  - o Perche  $\geq 20$  cm
  - o Aspe  $\geq 30$  cm
  - o Chevesne  $\geq 30$  cm
  - o Silure pas de tailles minimum maximum.
  
- Comptabilisation des points :
  - o Seuls les poissons maillés comptent.
  - o Les poissons seront mesurés de l'extrémité de la bouche du poisson jusqu'à l'extrémité de la queue à l'aide de la toise fournie par l'organisation.
  - o 1 mm = 1 pts.
  
- Bonus :
  - o Le plus gros poisson de la journée de chaque espèce (brochet, sandre, perche, black-bass, silure) rapportera 200 points. Ex : si le plus gros brochet de la journée fait 1000mm il rapportera 1200 pts au concurrent.

• Classement :

- o Le concurrent ayant le nombre de points le plus élevé est classé 1<sup>er</sup> etc.....
- o En cas d'égalité de points, les concurrents seront départagés au nombre de perches maillées, sinon au plus gros poisson.

Signature du participant